

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, M. BOIS Bernard, Mme COPIE Magali, M. GUEZE Daniel, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Melle MENADI Cindy

Absents excusés : M. BOULON Thierry, M. DELARBRE Michel, M. GRIMAUD Guillaume, Mme HAYART Amandine

Procuration : Mr DELARBRE Michel à Mr ALIBERT Christian

Secrétaire de séance : Melle MENADI Cindy

Le compte rendu du conseil municipal du 24 octobre 2014 est adopté à l'unanimité.

DENEIGEMENT

Monsieur le Maire propose de signer une convention de déneigement avec Mr BROSSON Thibault.

Pour assurer ce service, Mr BROSSON va s'équiper d'un camion de type Mercedes Unimog et d'une lame de déneigement.

Le cout de ce service (prestation de service et location de matériel) s'élève à 102 € TTC par heure pour la commune.

La commune bénéficie d'une prise en charge partielle du cout de déneigement par le Conseil Général.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention

L'ancien matériel de déneigement (étrave et chaîne) sera mis en vente

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Mr GUEZE et Mr BOIS se chargeront d'établir un plan des routes à déneiger pour Mr BROSSON et effectueront ce circuit avec lui.

Remettre à jour les conventions passées avec les propriétaires pour les chemins privés.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La Sous-Préfet ayant rejeté la proposition de désigner l'ensemble du Conseil Municipal à la commission d'appel d'offres, il convient de désigner trois membres parmi le conseil municipal pour assurer cette commission présidée par Mr le Maire.

Membres désignés : Mr BOIS, Mr GUEZE, Melle MENADI.

Adoption à l'unanimité.

TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire fait lecture de l'ancienne délibération instaurant la taxe d'aménagement.

Il convient de redélibérer à compter du 1^{er} janvier 2015.

Ce taux est actuellement fixé à 1,5 %. Monsieur le Maire propose de le fixer à 2 % compte tenu des récents travaux d'aménagement effectués sur la commune (assainissement, extension du réseau d'eau...). Cette hausse représentera une recette non négligeable et utile pour le fonctionnement de la commune.

Adoption à l'unanimité

CHEMINS DE RANDONNEES

L'association « Les amis de Châteauneuf », pourrait prendre en charge le recensement des besoins concernant l'entretien et l'aménagement des chemins de randonnées.

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche subventionne des dépenses de signalétique des chemins de randonnées de la Communauté de Communes à hauteur de 75 %.

Monsieur le Maire propose de participer à une commande groupée par le biais de la Communauté de Communes afin de bénéficier de cette prise en charge partielle et de réduire le cout de l'équipement des chemins de randonnées en signalétique.

Adoption à l'unanimité.

EPISODE PLUVIEUX

Les derniers épisodes pluvieux ont fait énormément de dégâts en terme de voirie sur la commune, notamment aux quartiers Bouvier et Vallier (buses bouchées, chaussées emportées par les eaux...)

Le Cabinet Merlin a évalué le cout de la réparation des dégâts :

↳ Reprise du chemin de Bouvier/Vallier : 22 421,40 €

↳ Reprise du chemin de Logeure : 11 235,00 €

↳ Reprise du chemin des Parjaux : 9 671,60 €

Soit un total de 43 328 € HT

Attendre confirmation de l'Etat pour voir ce qui peut être pris en charge. Budgétiser ses dépenses sur 2015.

COLIS DE NOEL 2014

Monsieur le Maire énonce la liste des personnes bénéficiaires (conditions : personnes de plus de 70 ans inscrits sur la liste électorale de la commune de Châteauneuf de Vernoux) :

- 16 personnes seules sont concernées (BARRAL Daniel, CACHARD Maria, CHAUCHE Jeanne, CHUCTZER Charles, DE CAMBIAIRE Emile, DEYRES Janine, DORNE Renée, FOMBARLET Ginette, GREVE Berthe, PEYRAT Marinette, PREVOST Alain, PUVIS DE CHAVANNES Pierre, ROCHEGUDE Gilbert, SAGNARD Marie, VIOUJAS Germaine, WALTZ Guy)

- 8 couples (CACHARD Armand et Denise, DORNE Robert et Aline, HUGRON Daniel et Reine, BOETTI Daniel et Claudine, MARIAC Max et Paulette, MAURIN Yves et Monique, PASTRE Paul et Marie-Jo, Mr et Mme MULLER Alfred)

- 1 personne à l'hôpital : COURTIAL Alice

Cette année, Monsieur le Maire propose de distribuer un colis à Mr et Mme MULLER bien qu'ils ne soient pas inscrits sur la liste électorale de la commune et sur aucune autre commune Adopté à l'unanimité.

Les colis seront composés de produits régionaux : miel, crème de marron, charcuterie, huile d'olive, vin, chocolat, jus de pommes.

La commission a également proposé de confectionner un colis de Noël particulier pour Mme COURTIAL actuellement hospitalisée. Prendre des fruits secs et des chocolats.

La commission se réunira à nouveau le samedi 13 décembre pour confectionner les colis. Ils seront distribués avant Noël.

CHEQUES CADEAUX TIR GROUPE

La Communauté de Communes a proposé d'harmoniser les cadeaux de Noël offerts aux personnels sous la forme de chèques cadeaux tir groupé, auparavant les employés de la commune de Châteauneuf de Vernoux recevaient un colis. Monsieur le Maire propose suite à leur demande d'accorder aux agents (Melle NALLET et Mr SERILLON), un chéquier d'une valeur de 60 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité :

- Statue sur la prise en charge de ces chèquiers achetés au préalable par le CIAS en son nom
- Autorise le CIAS à l'achat de ces chèques cadeaux
- S'engage à rembourser le CIAS sur fourniture d'un titre

QUESTIONS DIVERSES

- *Lecture du courrier SDE 07*

Pour information car compétence transférée à la Communauté de Communes du Pays de Vernoux.

- *Courrier de la CCI de l'Ardèche*

Lecture du courrier reçu de la CCI ARDÈCHE. Suite au projet de loi de finances qui menace la ruralité et l'économie ardéchoise (prélèvements sur les fonds propres des CCI), la CCI ARDÈCHE appelle les communes au soutien. Un courrier sera donc préparé et transmis à la CCI pour soutenir sa démarche.

- *Brigades vertes*

Lecture du courrier concernant les tarifs de 2015 (cout : 2055 € la semaine). La commune fera appel à ses services pour l'élagage des arbres et l'entretien des chemins de randonnées selon les besoins.

Voir pour les différents travaux à réaliser.

- *Sapin de Noël*

M. FERNANDEZ a proposé de fournir le sapin de Noël mais la logistique pour couper et sortir le sapin (de grande envergure) du jardin semble compliquée. Le Conseil a proposé d'opter pour un ou deux sapins de plus petite taille.

- *Maison de santé*

La procédure d'appel d'offres pour le terrassement a été lancée.

Trois entreprises sont candidates : Comte, Savel et Gerland.

- *Vœux du Maire*

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 16 janvier 2015 à 19h00 dans la salle sous la crèche.

La séance est levée à 22H45.